

Image not found or type unknown



## Dossier de surendettement

Par **lili13**, le **23/05/2018** à **14:14**

Bonjour ,j'ai dépose un dossier de surendettement le 04/03/2018.Mon dossier est recevable et orientable vers un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire .

J'ai reçu ce courrier de la banque de France le 15/03/2018 et a ce jour je n'ai plus de réponse.Impossible de les avoir au téléphone.Ma question est de savoir si c'est normal que ce soit aussi long pour avoir une réponse définitive car j'ai un créancier qui me harcèle Merci pour votre réponse